

Si vous lisez la version imprimée, veuillez noter qu'une version électronique est disponible au www.mcmasterville.ca (Rubrique : Communiqués – Publications et Événements)

Résultats des élections municipales

Le 5 novembre 2017 a eu lieu l'élection pour les postes de conseillers municipaux des districts 1, 2 et 6. Ainsi, les personnes ayant obtenu la majorité des voix sont :

- M. Robert Pelletier – Conseiller du District #1 de la Rive (verdict rendu par la Cour du Québec le 9 novembre)
- M. Jean-Guy Lévesque – Conseiller du District #2 du Village
- M. François Jean – Conseiller du District #6 des Chênes

Ces nouveaux élus ont été assermentés le 13 novembre dernier.

Rappelons que le maire, M. Martin Dulac, et les conseillers des Districts #3 du Parc (Frédéric Lavoie), #4 des Vétérans (Mme Nadine Noizelier) et #5 des Érables (M. Normand Angers) avaient été élus sans opposition le 6 octobre dernier et assermentés le 13 octobre afin de respecter le délai déterminé par la Loi électorale.

Nous tenons à féliciter l'ensemble des personnes qui forment désormais le nouveau Conseil de la municipalité de McMasterville. Pour plus d'information, visitez notre site Internet en [cliquant ici](#).

Rappel important - Pneus d'hiver

Les pneus d'hiver sont obligatoires au Québec. Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, tous les véhicules de promenade immatriculés au Québec ainsi que les taxis doivent être munis de **pneus d'hiver**. [Cliquez ici](#) pour plus d'information.

Conte en pyjama et conte thématique de Noël

Contes en pyjama : Vendredi 8 décembre à 18h30

Conte de Noël : Samedi 16 décembre à 10 h 30 ou 11 h 45 (2 groupes)

Pour connaître la programmation complète des contes animés, visitez notre site Internet en [cliquant ici](#). Inscription obligatoire.

Vente d'arbre de Noël Fondation de l'École d'éducation internationale

Participez à la campagne *BôSapin* en vous procurant un arbre de Noël au profit de la Fondation de l'École d'éducation internationale (FEEI). Votre arbre vous sera livré directement à votre porte. [Cliquez ici](#) pour procéder à l'achat de votre arbre en utilisant le code promo « 2017internationale ». Pour en savoir plus sur la FEEI, [cliquez ici](#).

Pour prendre connaissance des communiqués municipaux produits dans les 30 derniers jours, veuillez [cliquer ici](#).

Stationnement de nuit en période hivernale

Nous désirons vous rappeler la réglementation concernant le stationnement de nuit en période hivernale.

« Il est interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre 2h et 7h, du 1^{er} décembre d'une année au 31 mars de l'année suivante. »

Pour plus d'information, veuillez [cliquer ici](#).

Opération Nez Rouge

L'Opération Nez rouge, service de raccompagnement, aura lieu du 1^{er} décembre au 31 décembre 2017, sous le thème « *Un classique du temps des Fêtes* ». Même si le service est gratuit, vos dons sont appréciés et seront redistribués afin de soutenir des projets dédiés à la jeunesse. Vous désirez devenir bénévole pour l'Opération Nez rouge, veuillez [cliquer ici](#).

N'oubliez pas que si vous désirez profiter du service de raccompagnement pour la Vallée-du-Richelieu, il n'y a qu'un seul numéro de téléphone à retenir : **450 467-4011**.

Application mobile : L'application Nez rouge, présentée par l'Opération Nez rouge et Desjardins, est l'outil parfait pour célébrer les fêtes de fin d'année en toute sécurité! Celle-ci est disponible sur App Store et Google play.

Collectes de résidus verts et de branches

La Municipalité désire vous rappeler que la dernière collecte de résidus verts de l'année (organisées et gérées par la MRCVR) aura lieu : Le mardi 28 novembre 2017.

Pour connaître tous les détails pour cette collecte, veuillez [cliquer ici](#).

Offre d'emploi

Des offres d'emploi pour les postes de coordonnateur aquatique et coordonnateur animation estivale – camp de jour pour la saison estivale 2017 sont maintenant disponibles sur notre site Internet. Pour obtenir tous les détails, [cliquez ici](#).

Fermeture des bureaux administratifs Période des Fêtes

Veuillez noter que les bureaux de la Municipalité seront fermés du vendredi 22 décembre au mardi 2 janvier inclusivement. De retour le mercredi 3 janvier 2018 selon l'horaire régulier.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 	2
3	4 Séance ordinaire du Conseil municipal 20 h	5	6	7	8 	9
10	11 Séance spécial <i>budget</i> du Conseil municipal 20 h	12	13 	14	15 	16 
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27 	28	29 	30 De retour le 3 janvier prochain

 Bureaux administratifs FERMÉS (22 décembre 2017 au 2 janvier 2018)

 Collecte des matières recyclables

 Collecte des matières résiduelles



Conte en pyjama GRATUIT à la bibliothèque (*inscription obligatoire*)



Conte thématique de Noël GRATUIT à la bibliothèque (*inscription*)